

COMMUNE DE CROS.

AMENAGEMENT DE DIVERS CHEMINS COMMUNAUX - PROGRAMME 2017.

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N° DE PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES ET PRIX HORS TAXES EN TOUTES LETTRES	PRIX HORS TAXES EN CHIFFRES
1	Ce prix rémunère au mètre linéaire la découpe de chaussée pour réalisation d'ancrage. LE METRE LINEAIRE :	
2	Ce prix rémunère au mètre carré le délignement et le balayage du support. LE METRE CARRE :	
3	Ce prix rémunère au mètre carré l'exécution d'une couche d'imprégnation, y compris 2,5 kg/m ² d'émulsion de bitume R69% et gravillonnage 6/10. LE METRE CARRE :	
4	Ce prix rémunère à la tonne la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de graves émulsions pour reprofilage LA TONNE :	
5	Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture, le transport et la mise en oeuvre d'enrobé dense à chaud à raison de 130 kg/m ² LE METRE CARRE :	
6	Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de déchets de carrière pour calage d'accotements. LE METRE CUBE :	
7	Ce prix rémunère au mètre linéaire l'exécution de poutre de rive largeur 0,80 m, y compris décaissement sur 0,40 m et remblaiement en graves concassées GNT 0/31,5 LE METRE LINEAIRE :	